

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quant à la landwehr, elle compte 91,919 hommes dont 78,226 dans l'infanterie, 8,075 dans l'artillerie, 2485 dans la cavalerie, 2235 dans le génie, 893 dans les troupes sanitaires et 5 dans les troupes d'administration.

L'effectif réglementaire est pour l'élite de 105,378 hommes et pour la landwehr de 97,019 hommes, de sorte que si la landwehr n'est pas au complet, en revanche l'élite a environ 15,000 hommes de trop.

MM. le colonel Ott et le lieutenant Brüstlein sont de retour de leur excursion militaire en Bulgarie. Bien que leur mission ait été désagréablement contrariée par les mauvais temps, ils sont, dit-on, fort satisfaits de leur voyage ; ils adresseront un rapport au Conseil fédéral sur les fortifications de campagne visitées par eux, et en feront probablement le sujet de conférences militaires.

FRIBOURG. -- Ce canton aurait décidé de mettre à la disposition du Conseil fédéral les locaux dont il dispose, à condition qu'en échange des sacrifices que Fribourg est prêt à faire pour devenir place d'armes de second rang, on lui garantisse l'emploi de 60,000 journées en cours et écoles d'infanterie ou d'autres armes.

ANGLETERRE. — Le gouvernement des Indes a reçu l'ordre d'envoyer à Malte deux régiments de cavalerie européenne et deux de cavalerie indigène, deux régiments d'infanterie européenne et deux de fantassins indigènes, deux batteries d'artillerie et quatre compagnies de sapeurs et de mineurs. L'amirauté a expédié, le 16, à Malte, 40 embarcations à vapeur, pour protéger les cuirassés contre les torpilles.

FRANCE. — Le ministre de la guerre vient de nommer une commission chargée d'étudier, à l'exposition universelle de 1878, ce qui peut intéresser l'armée. En voici la composition :

Président : le général de division Arnaudéau, commandant de la 16^e division d'infanterie ; membres : MM. Cholleton, colonel au 113^e de ligne ; Humann, lieutenant-colonel au 12^e régiment de dragons ; Galemard de Ginestoux, lieutenant-colonel d'artillerie ; Julliard, capitaine d'artillerie ; Hellot, lieutenant-colonel du 4^e régiment d'artillerie territoriale ; Laussedat, colonel du génie ; Mencier, colonel du génie ; Prudent, capitaine du génie ; Bugnot, lieutenant-colonel d'état-major, chef du 5^e bureau d'état-major général au ministère de la guerre ; Roubly, chef d'escadron d'état-major ; de Lorroin, chef d'escadron d'état-major ; Penel, capitaine d'état-major ; Mony, intendant militaire ; Keller, sous-intendant militaire ; Peruy, médecin principal ; Monnac, Desantis et Cabanon, officiers d'administration.

A Paris, chez TANERA ; à Lausanne, chez B. BENDA, éditeurs ;

GUERRE D'ORIENT

EN 1876-1877

Esquisse des événements militaires
et politiques

par

Ferdinand LECOMTE,

colonel-divisionnaire.

Tome I^{er}, in-8^o avec 3 cartes, 6 francs.

Le Tome II^{me} paraîtra prochainement.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE A. BORGEAUD. — CITÉ-DERRIÈRE, 26.